

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 18/09/2025

Étiquette d'identification:

Inspecteur: Daniel Malara

N° TVA:BE 0734 973 156

Mentor:

Référence client:

Installateur: LR CONSTRUCTION

Marque et type d'appareil de mesure:
Metrel MI3155

Numéro de série: 21251292

Date rapport: 21/09/2025

Adresse de l'installation

Rue	Avenue Herbofin
Numéro	3
Boîte	A/+3
Postcode	6800
Commune	LIBRAMONT-CHEVIGNY
Pays	Belgique

Propriétaire

Nom	[REDACTED]
Rue	[REDACTED]
Numéro	[REDACTED]
Boîte	[REDACTED]
Postcode	[REDACTED]
Commune	[REDACTED]
Pays	[REDACTED]



Type : appartement +3

Image du tableau de répartition et de manoeuvre:

EAN : 541449020707713723



N° compteur: : 30865479

Type de contrôle:

Visite de contrôle d'une installation non-domestique selon (AR 08/09/2019) - AREI Livre 1 - 9.1.1, 6.5. et 8.1.1. et 8.3.3. et 4.2.4.4.

Distributeur: ORES

Nombres tableaux: 1

Prise de terre: Electrode verticale ou barres de terre enterrée(s)

Tension: 1~230V

Nombre de circuits: 8

Liaison comp / tableau: 10 mm²

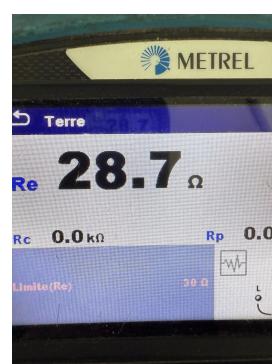
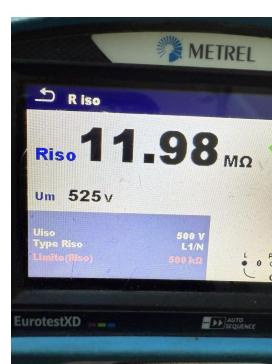
Protection Max: 40 A

Ri général: 11.98 MΩ

RE: 28.7 Ω

OK

OK

**DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL**

$I\Delta$ (mA)	In (A)	In - autres (A)	I_{st}	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	TOUS	OK	OK
30	40		22,5kA2s (3000A)	A	A à H	OK	OK

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm ²)
Voir schéma	-	-	-	-	-
Contrôle visuel (général)	OK	Contact direct	OK	Contact indirect	OK
Raccordement	OK	schéma en annexe par Aceg asbl	NA	-	-
Liaisons équipotentielles	BON	Section des conducteurs	OK	-	-
Continuité	OK	Éclairage / machines	OK	-	-
Influences externes	BON			-	-

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

NOTE:

- colonne à raccorder en direct au comptage
- logement touristique

CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1. La prochaine visite de contrôle est à prévoir avant le 18/9/2030

- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que les bornes d'entrée du dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage.
- Le(s) schéma(s) unifilaires et le(s) plan(s) de position ont été signés par l'organisme agréé.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre d'annexe(s):

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

Durée de l'inspection: de 13:07 à 13:49

L'inspecteur Daniel Malara

452 - DANIEL MALARA

Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.1.

Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.

Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.

Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public Economie.

Qualité

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.

Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

Pour toute question ou pour les conditions générales, veuillez consulter le site www.aceg.be

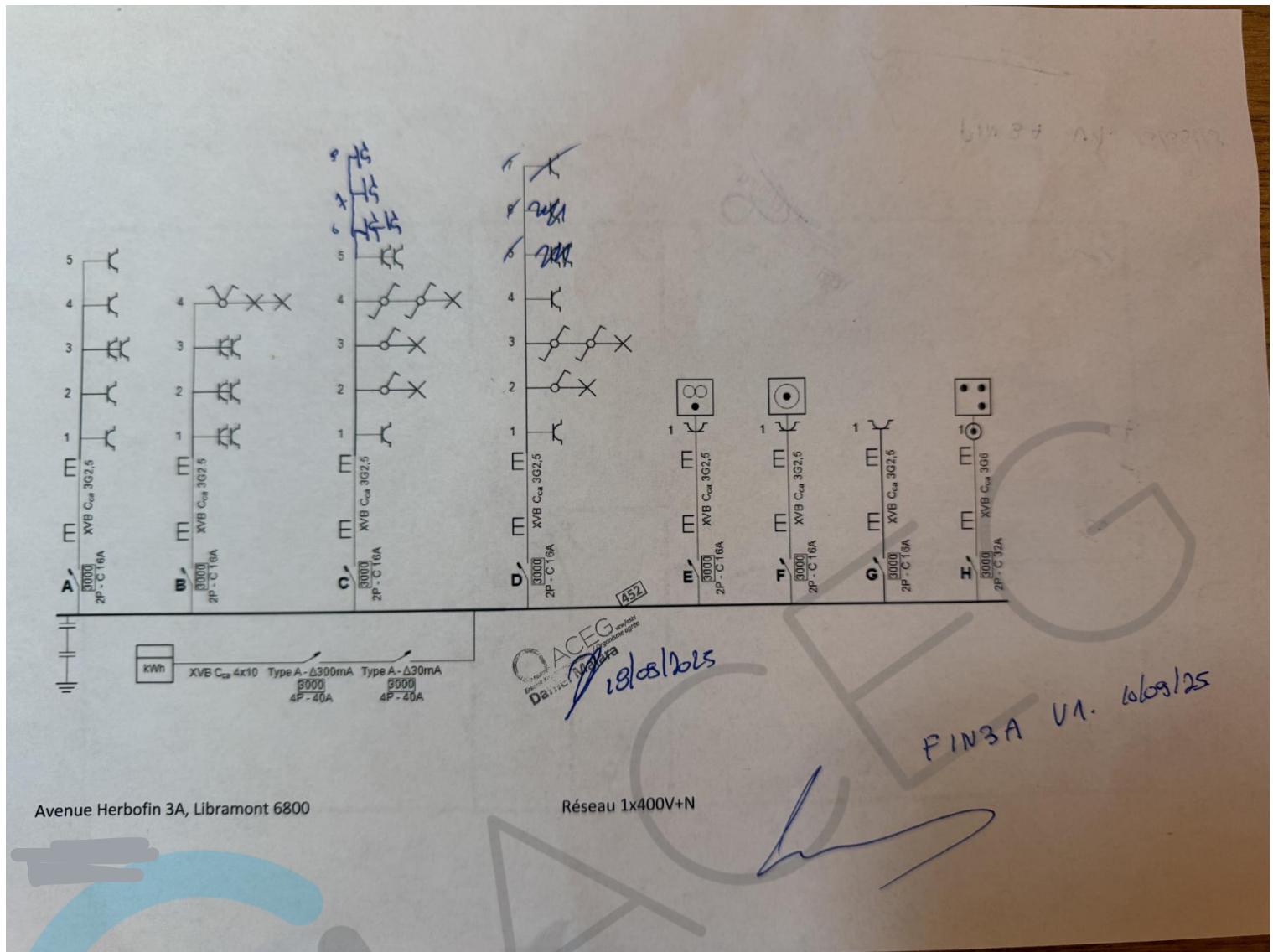
BE53 0689 0209 2953 | BTW BE0839.866.481

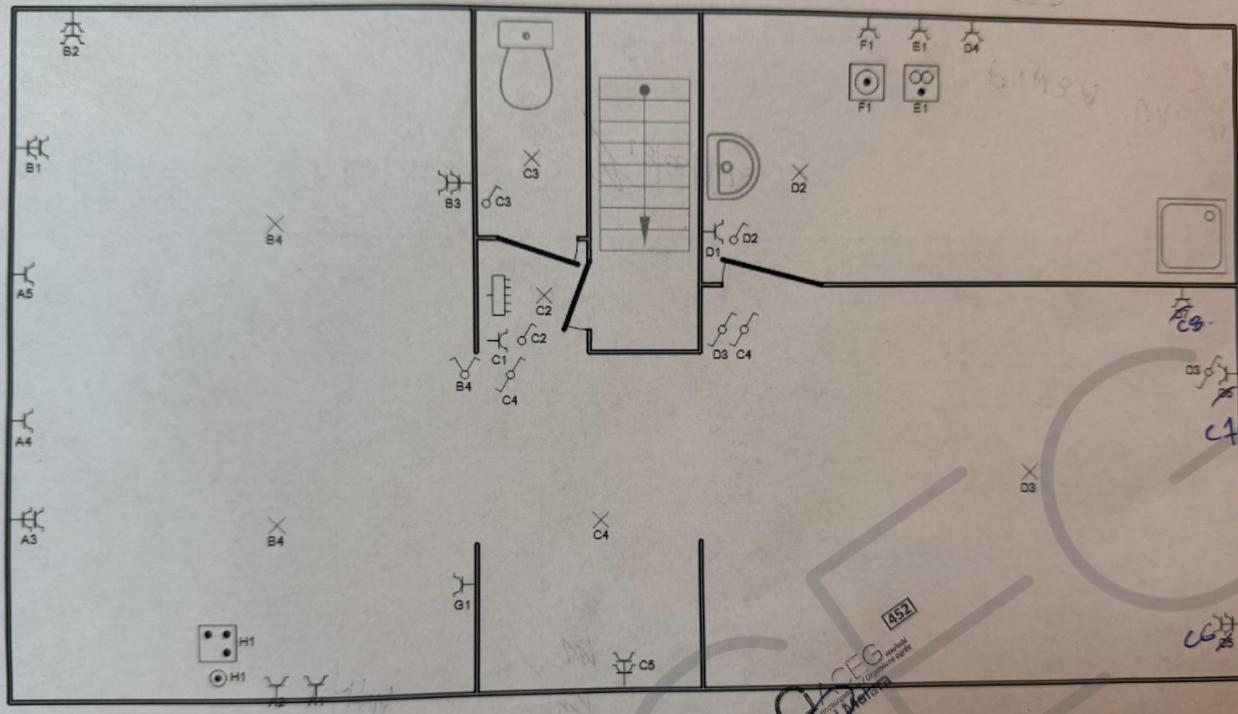
Feuille de route pour une installation qui est conforme:

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des modifications ou extensions importantes à l'installation, vous devez les faire contrôler.	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 18/9/2030	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.









Avenue Herbofin 3A, Libramont 6800

Réseau 1x400V+N

PIN 3A V1. 16/05/23

CEG
Danis Métaux
452

CG

25

